

Compte-rendu de la *Task Force Economique* régionale – suivi de la crise énergétique

31 mai 2023 – 10h30 - TEAMS

Présidée par Bernard Kleynhoff, Président de la commission Développement Economique et Digital, Industrie, Export, Attractivité et Cybersécurité / Président de risingSUD

30 Participants : Région et ses opérateurs, Etat/services/établissements nationaux, collectivités territoriales avec compétence sur l'économie/tourisme (métropoles, agences départementales), chambres consulaires, fédérations, syndicats et organismes patronaux, France industrie, AIF, Pôle de compétitivité, French Tech ...

EN SYNTHÈSE :

- **Dans ses vœux aux acteurs économiques, le Ministre a annoncé 3 défis majeurs à relever pour 2023 : l'inflation, l'industrie verte et les finances publiques.** Les dispositifs d'aide pour réduire la facture énergétique des entreprises ont été étendus et encore simplifiés ; des accords ont été trouvés avec les fournisseurs.
- En dépit de la **conjoncture inflationniste liée à la crise de l'énergie, de la prolongation de la guerre en Ukraine**, de la réouverture désordonnée de la Chine, l'économie nationale résiste et **la région Sud fait toujours état**, à ce jour, d'une **grande résilience**, malgré les risques et incertitudes. Les manifestations du début de printemps en lien avec la réforme des retraites ne semblent pas avoir affecté la conjoncture économique nationale. **Les perspectives pour 2023 sont d'ailleurs encourageantes.**
- **Actualité régionale :**
 - **Bonne dynamique de la région Sud au regard des fonds France 2030** obtenus pour le territoire : en octobre dernier, la Région se classait en 7^{ème} position et depuis **300 M€ de plus ont été attirés (0,5 Mds € à présent)** avec dernièrement de beaux projets de l'industrie audiovisuelle lauréats (projets de studios à Martigues, Marseille et Nice et des projets de formation pour 100 M€) et de beaux succès santé (création de de 2 pôles d'excellence mondiale : IHU remporté à Nice dédié à la santé respiratoire, au vieillissement et à l'environnement / 100 M€ pour le projet de Biocluster à Marseille pour développer des traitements contre cancers et maladies auto-immunes). Néanmoins, encore **trop peu de dossiers fléchés sur la plateforme dédiée** dans le cadre de l'expérimentation Etat/Région pour soutenir les projets candidatant à France 2030. Pour

rappel, voici le lien vers la plateforme : [Projet innovant France 2030 · demarches-simplifiees.fr](https://projetinnovantfrance2030.demarches-simplifiees.fr). Nous avons besoin **que tous nos partenaires se mobilisent pour diffuser aux entreprises** les opportunités que représentent France 2030 et ce lien.

- **Nouvelle offre régionale SUD ENTREPRISES avec objectif de 400 M€ pour soutenir 50 000 entreprises.**
 - **Les services de la DGA Economie ont été réorganisés** : un organigramme sera communiqué. Une Direction est dédiée aux entreprises, constituant une seule porte d'accès pour tous financements et accompagnements que nous leur proposons (avec un service dédié « grands comptes »).
 - Le mois de juin est rythmé par de **grands rendez-vous économiques** : **Vivatech et le Salon du Bourget** où la Région sera très visible avec nos pépites accompagnées par risingSUD. Nous sommes partenaires également des **Rencontres Economiques d'Aix-en-Provence début juillet** qui vont être un temps fort de réflexion mais aussi d'attractivité et de business pour notre région.
 - Les **Etats Régionaux de l'Eau** pilotés par le Président R. Muselier se tiendront le **7 juin à 17h30 à l'Hôtel de Région**. Tous mobilisés pour éviter la guerre de l'eau !
 - Nous reprendrons **à la rentrée notre « Roadshow » de présentation des outils de SUD Entreprises dans les territoires.**
- Nous réitérons notre volonté de **partager** au sein de cette Task Force Economique régionale un **maximum d'informations claires, fiables et uniformisées** au bénéfice de nos entreprises régionales. Nous faisons **remonter à Régions de France et Bercy** les difficultés rencontrées par nos entreprises dans cette crise énergétique et les recommandations de l'ensemble des partenaires du terrain.

→ La prochaine Task Force se tiendra, sauf urgence et empêchement, le 28 juin avant la coupure estivale.

CONTENU DES ECHANGES :

Introduction de la séance par Bernard Kleynhoff : relaie le message de Yannick Mazette (excusé), Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat régionale : les fournisseurs d'énergie ne répondent pas tous et n'ont pas tous facturé. Des TPE/PME vont se retrouver avec des factures importantes (sur 6 mois) à régler, dont il leur faudra nécessairement échelonner le paiement. Par ailleurs, peu de dossiers de demande de l'aide régionale « Chèque Urgence Energie » ont été complétés en ligne alors que nous avons eu de nombreuses marques d'intérêt. Quelques-uns ont été payés à ce jour.

- ➔ DRFIP : EDF a fait remonter ponctuellement le cas d'entreprises n'ayant pas reçu de factures. La DRFIP invite les entreprises concernées à se signaler aux conseillers départementaux car une commission d'intermédiation a été montée DRFIP/EDF. Entreprises peuvent tenter dans ce cadre un échelonnement en 4 fois du règlement des factures.
- ➔ Région Sud : 215 dossiers complets déposés au titre du chèque Urgence Energie et plus de 600 en mode « brouillon ». Pour mieux coller aux besoins des TPE/PME, le plancher de l'aide minimale octroyée a été abaissé de 1000 à 500€. Cette modification du cadre d'intervention sera votée à l'Assemblée plénière de juin et sera rétroactive.

Isabelle Campagnola-Savon : Belle réussite de l'AG de risingSUD le 30 mai, événement attractif avec la présentation des très bons résultats de risingSUD. Félicitations à Bernard et Audrey Brun qui ont montré, à travers les succès de l'agence, l'importance de la mutualisation du travail sur l'attractivité de notre belle région avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème.

- ➔ Les grands événements sportifs à venir vont être l'occasion de nous mobiliser tous pour renforcer encore notre attractivité.

1) Intervention de l'Etat (services et opérateurs)

DRFIP : Actualité du dispositif « aide gaz-électricité » (= subvention dédiée accessible depuis le site [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)) : est ouverte la période janvier/février 2023 jusqu'à la fin juin. Pour la période mars-avril 2023, le guichet est ouvert également depuis le 17 mai et jusqu'au 31 août (cf. calendrier de l'année, pour chacune des périodes, joint au compte-rendu). D'autres formulaires sont disponibles : « régularisation des dépenses d'énergie au titre des mois de mars à décembre 2022 » pour les entreprises qui n'avaient pas de factures définitives pour 2022, formulaire également pour les entreprises créées après le 30/11/2021 ou celles étant dans des situations atypiques et n'ayant pas de périodes de comparaison en 2021. Tout est disponible sur le site impot.gouv.fr + une boîte à outils et des simulateurs. Les entreprises peuvent toujours

se faire accompagner par les conseillers départementaux à la sortie de crise dont les coordonnées se trouvent en première page du site. Quelques statistiques : depuis la mise en place du dispositif aide gaz-électricité (juillet 2022), plus de 700 demandes déposées pour 51 M€ en région Sud (Bouches-du-Rhône surtout, suivi des Alpes-Maritimes et du Var). Ne pas hésiter à se faire aider en appelant les collaborateurs des finances publiques dans les départements. Le conseiller départemental peut aussi examiner et faire passer à la CCSF les demandes d'examen/apurement des dettes fiscales et sociales (attention, il faut être à jour de ses prélèvements à la source et du règlement des cotisations ouvrières à l'URSSAF).

URSSAF : Résilience de l'économie régionale toujours. Très bon taux de respect des plans d'apurement des dettes COVID par les employeurs et travailleurs indépendants (88,4% et 87,8% respectivement). Concernant les cotisations liquidées au 30 avril, on est à +8,1% sur un an. On continue à être bien orienté. Il y a encore certaines difficultés : ne pas hésiter à aller voir l'URSSAF et à les saisir pour l'apurement des dettes fiscales et sociales. On est revenu à la normale : l'URSSAF peut accorder des délais de paiement, mais il faut, sauf cas extrêmes, payer les parts salariales. La tolérance applicable en temps COVID n'est plus d'actualité. Contrat pluriannuel (2023-27) Etat/URSSAF a été signé : ouverture de l'URSSAF sur le service aux cotisants (renforcement des accueils physiques notamment). L'URSSAF va aussi être sollicitée pour de l'accompagnement en complément des cotisations (lien cotisation-prestation). Autre axe : renforcement des moyens de l'URSSAF pour lutter contre la fraude sociale (notamment les grosses fraudes dans les situations de salariat, et les déclarations erronées concernant les auto et micro-entrepreneurs -> guichet de régularisation).

Banque de France : Tendances économiques régionales en avril : progression dans l'industrie et les services marchands, stabilité dans la construction. Par rapport aux mois précédents, pallier atteint en termes de prix des matières premières dans l'industrie, ce qui est plutôt positif. Prévisions pour le mois de mai favorables et semblables à avril. Médiation du crédit : 23 dossiers déposés en avril, diminution de 44% sur les 4 premiers mois de l'année par rapport à l'an dernier (115 dossiers en tout). Les défaillances d'entreprises au niveau national restent contenues : il y a près de 46 000 défaillances relevées (10% en-deçà de la situation avant crise) ; en région Sud, on est à 4800 défaillances environ à fin avril, soit 9% en-deçà de la situation avant crise.

Pôle Emploi : Fin mars, il y avait en région Sud 261 400 demandeurs d'emplois de catégorie A ce qui représente une baisse de 5,4%, et de 2,2% toutes catégories confondues. Au 4^{ème} trimestre 2022, le taux de chômage atteignait 8% en région Sud (7,2% au national) avec des disparités au sein de la région : 9,5% en Vaucluse et 6,7% dans les Hautes-Alpes. Augmentation (+17% en un an) du nombre d'offres publiées par Pôle Emploi à 933 000 du fait notamment des partenariats noués par Pôle Emploi pour agréger et rendre plus transparent le marché du travail. Part des offres d'emploi durables en hausse aussi à 67% et 18 000 offres

qui concernent les transports logistiques. Ainsi, la semaine prochaine sera dédiée à cette thématique (158 événements organisés pour les demandeurs d'emploi : job dating, émission sur snapchat, découverte d'entreprises, immersions, etc.). Événement de Pôle Emploi « Stade pour l'emploi » mélangeant les valeurs du sport et celles du monde du travail. Le prochain se tiendra à Cavaillon le 8 juin.

→ 2 missions conduites avec risingSUD au Brésil et en Israël pour attirer de nouveaux projets/investisseurs : nous mettons en avant notre partenariat avec Pôle Emploi dans notre accompagnement sur le volet RH pour leur implantation.

DREETS : Résilience de l'économie régionale confirmée, malgré les chocs subis. Concernant France 2030 régionalisé (ex-PIA 4) et ses 3 volets : pour le volet projets d'innovation portés par les entreprises, nous avons reçu 50 dossiers et 38 ont été accordés, représentant 7 M€ injectés dans l'économie. Pour le volet projets collaboratifs entreprises/milieus académiques (i-demo) : 18 dossiers déposés et 16 éligibles. Pour le volet structuration de filières, 1 dossier déposé et nous travaillons à en encourager davantage. La Région Sud est à la 4^{ème} place des dossiers France 2030 validés au niveau national avec 147 bénéficiaires pour 36 M€ (enveloppe de 54 Mds € annoncée au niveau national). Dynamisme de notre région en lien avec l'expérimentation en cours Etat/Région pour sourcer des dossiers et proposer un accompagnement spécifique au porteur pour le montage du dossier. Concernant le programme Territoires d'Industries, un nouvel AMI pour la labellisation de territoires industrie va être lancé à l'été. Un travail conjoint Etat/Région/territoires devra être mené pour capter ces nouveaux financements annoncés.

Gendarmerie nationale : Le colonel renouvelle l'offre de service de la Gendarmerie aux entreprises pour les accompagner dans leur sécurité économique via leur diagnostic de sécurité cyber.

SGAR représenté par M. Gibaud : Projet gouvernemental de loi « Industrie verte » présenté le 16 mai dernier en Conseil des Ministres pour poursuivre l'effort de réindustrialisation de la France, tout en tenant compte de l'urgence climatique. 300 usines implantées sur le territoire national depuis 2017. Objectif du projet de loi est à la fois d'encourager l'investissement et l'innovation industriels d'une part, la décarbonation des industries existantes d'autre part (notamment des grands sites industriels : Fos-sur-Mer par exemple). Le projet de loi comprend 4 leviers : faciliter les implantations industrielles, financer l'innovation et les projets d'implantation, favoriser les secteurs qui s'orientent sur des technologies vertes, et former/développer les compétences pour apporter du capital humain. Projet de loi très en lien avec l'enveloppe de France 2030. Mais le financement n'est pas le seul élément, il est important de trouver du foncier. Le projet de loi a pour ambition de créer 50 sites sur le

territoire national pour favoriser l'implantation de nouvelles usines avec une réduction des délais de procédures (de 9 à 6 mois). Le financement va se faire à travers la mobilisation de l'épargne privée et de financements publics (avantage aux projets éco-responsables dans la commande publique et pour l'octroi de financements). Pour le volet Formation, il existe déjà le levier compétences et métier d'avenir de France 2030 qui est devenu un guichet permanent. Objectif de création de 54 000 postes d'ingénieurs dans l'industrie d'ici 2030 et de réduire les tensions de recrutement. Voilà les éléments du projet de loi et il y aura bien sûr des opportunités à saisir au niveau des territoires.

→ Le Président Muselier s'est déplacé en Ukraine rencontrer le Président Zelensky, au nom des Régions de France : la Région Sud sera associée et partenaire de la reconstruction de la région Odessa, les entreprises de notre région seront sollicitées dans ce cadre.

2) Intervention des partenaires

MEDEF : Bravo pour l'AG de risingSUD et la qualité des intervenants sur « Sport et Impact ». Le MEDEF prépare aussi 2 événements : l'un avec l'URSSAF le 1/6 pour aider leurs adhérents à décrypter la problématique de l'intéressement. Le 6 juin au Palais Neptune à Toulon aura lieu « ALCYON », 1^{er} forum dédié aux entreprises pour réussir leur transition écologique dont Région Sud, risingSud, BPI et les chambres consulaires sont partenaires. C'est un événement gratuit, ouvert à tous, on y attend 2000 personnes. Ce forum sera itinéraire aura lieu l'année prochaine à Nice.